cpa
Comité français
des Plastiques en Agriculture

RAPPORT ANNUEL 2018

La plasticulture au service d'une agro-écologie responsable

ape France
Agriculture Plastique
Environnement

cpa
Comité français des Plastiques en Agriculture

LES CHIFFRES CLÉS

67 sociétés membres au 1er janvier 2019

Éco-contributeurs APE
- FAU : **32**
- FIFAU : **18**
- FILPRAU : **10**
- GSI : **4**

Chiffre d'affaires : **7,53 M €**

Mises en marché globales : **83.400 tonnes**
Dont production végétale : **16.500 tonnes**
(Serre, Semi-forçage, paillage, bâche à plat, filet paragrêle, Gaines souples d'irrigation, film non tissé)
Dont production animale : **66.900 tonnes**
(Ensilage, enrubannage, ficelle, filet BR, bâtiment d'élevage)

Volumes PAU collectés par ADIVALOR
61.390 tonnes *(souillure incluse)*
Dont production végétale : **21.130 tonnes**
Dont production animale : **40.260 tonnes**

Taux global de collecte : **60 %**
- FAU : **73%**
- FIFAU : **34%**
- FILPRAU : **15%**

DÉPENSES : 7 ,49 M€

Paul Cammal,
Président du CPA

N'ayons pas peur de prendre la place qui nous revient

« Nos résultats sont bons et reflètent l'esprit de responsabilité de notre profession »

Chers adhérents,
Chers amis,

***A** nous de le faire savoir !*

***C**'est par ces mots que je terminais, dans le rapport annuel 2015 du CPA, ma première chronique de président du CPA. Après ces quatre années de présidence, le chemin parcouru est important. Dans les nombreuses avancées, je n'en retiendrai que deux : 20 entreprises ont rejoint le CPA et les collectes atteignent plus de 61 000 tonnes de plastiques usagés.*

***C**es deux chiffres résument à eux seuls l'engagement des metteurs en marché et des agriculteurs pour une agroécologie responsable et innovante.*

***P**ar ailleurs, la Charte 100% APE, qui réunit maintenant 91 entreprises, le Congrès International du CIPA qui a lieu à Arcachon et le magazine « Plasticulture » ont contribué à répandre auprès des professionnels, des pouvoirs publics et jusqu'au grand public, les avantages apportés par le plastique à la production agricole en soulignant la responsabilité des plasticulteurs pour en gérer les impact environnementaux.*

*« **S**ituation de crise pour le recyclage des plastiques agricoles en France » titrait Plastic Information Europe en novembre 2018. Les bons résultats de nos filières ne doivent pas nous cacher cette réalité qu'il faut affronter : nos plastiques agricoles usagés seront de plus en plus chers à recycler. Le dispositif mis en place avec notre partenaire Adivalor permet d'en limiter les effets et nous garantit la pérennité du service de collecte, que tous plébiscitent. Nous devons faire face à une période de transition où nous devons impérativement conforter nos filières.*

***N**ous ne restons pas inertes face à ces difficultés. Les 5 projets R&D menés de front par le CPA visent à réduire l'empreinte environnementale de la production agricole en diminuant les déchets à la source, en leur redonnant de la valeur afin qu'ils soient de nouveau acceptables par les recycleurs. Ces projets permettront d'éliminer de 4 à 6 000 tonnes de souillure des volumes collectés par la filière et de revenir ainsi à 100 % de plastiques recyclés. C'est une certitude.*

***E**nfin, les extrudeurs sont unanimes pour incorporer toujours plus de granules recyclées dans les produits neufs, sans en altérer les caractéristiques et les propriétés, grâce à leurs efforts constants de recherche et développement.*

***2018**, c'est mon dernier Rapport Annuel comme président du CPA. Je ne veux pas retenir mon émotion en quittant cette responsabilité qui faisait suite à plus de 30 ans de collaboration. Profondément attaché au plastique agricole, aux plasticulteurs, à cette responsabilité environnementale, je suis heureux de voir une profession qui a su se mobiliser, s'organiser et s'entendre pour en assurer l'avenir. Je veux tout particulièrement remercier les membres du CPA qui m'ont honoré de leur confiance, accepté tous ces projets, et l'équipe du CPA qui en a assuré la mise en place.*

***A** nous de le faire savoir ! Comme moi, plasticulteurs, soyez fiers de cet outil qu'est le CPA au service d'une agriculture responsable,je continuerai, modestement, à le faire savoir, comme, j'en suis persuadé, vous le ferez vous-mêmes.*

Serge Vassal,
Président de la commission APE

La plasticulture dans l'économie circulaire

« Les résultats de nos filières parlent d'eux-mêmes, mais il faut accélérer le mouvement pour rester maître de notre destin »

La plasticulture française est en pointe en Europe et dans le monde pour répondre aux nouvelles exigences d'une société toujours plus soucieuse de l'environnement. Une nouvelle législation se met en place et nos plastiques seront affectés, alors même que notre modèle, plébiscité par les agriculteurs est exemplaire. Ce nouveau paradigme ne doit pas nous effrayer. Nous possédons déjà les techniques pour y répondre, et celles-ci s'améliorent sans cesse ; par ailleurs, les résultats de nos filières parlent d'eux-mêmes. Mais il faut accélérer le mouvement pour rester maître de notre destin et éviter que la législation nous impose une règlementation qui pourrait freiner ou pénaliser notre activité ou nos clients, les agriculteurs.

Le 16 janvier 2018, la Commission Européenne a publié la Stratégie Européenne des Plastiques. Après plus de 4 ans d'analyses, d'études et de rapports, la commission a fixé les objectifs à atteindre pour supprimer l'impact environnemental négatif des plastiques dont la fin de vie n'est pas ou mal gérée. Le « 0 plastique dans la nature » veut tout simplement dire que 100% de nos plastiques agricoles soient collectés. Le « 0 plastique en enfouissement » se traduit par 100% de plastiques valorisés matière ou énergétique, soit plus 10 millions de tonnes. Tout cela à l'horizon 2030, c'est-à-dire, à l'échelle industrielle, pour demain ! Dès le printemps 2018, la Commission a présenté un projet de directive fixant la feuille de route : tout produit plastique mis en marché doit être soumis à une REP si la gestion de sa fin de vie n'est pas organisée. Mieux encore, les produits à usage unique, sans solution de recyclage, seront soit interdits, soit lourdement taxés. Nos plastiques agricoles sont concernés dans ce grand mouvement, dès 2021 les paillages oxodégradables seront interdits. Les metteurs en marché anticipent ce retrait et travaillent déjà sur des solutions alternatives.
La Commission, avec la « Circular Plastic Alliance » entend bien entraîner avec elle toute une activité économique avec des engagements fermes des industriels et des metteurs en marché qui devront être rendus publics en septembre 2019.

Plus ambitieuse encore, la France, avec le projet de loi sur la Feuille de Route de l'Economie Circulaire (FREC), fixe des objectifs similaires pour 2025. En France, l'économie génère 3,4 millions de tonnes de déchets plastiques. Si 70% de ce gisement est valorisé matière (22%) ou énergétique (43%), les 30% restant sont envoyés en décharge. Les plastiques agricoles, hors emballages, représentent moins de 2 % des 4,9 millions[1] de tonnes de la demande totale. En revanche, le volume des plastiques agricoles en recyclage matière représente 8,3% du volume total, et plus de 20%, si l'on considère uniquement les plastiques agricoles faits à partir du polyéthylène. Ainsi, les plasticulteurs peuvent être

fiers de leurs résultats malgré un marché de petite taille. Cependant, avec la fermeture des frontières chinoises, la France doit désormais gérer plus de 300KT supplémentaires de déchets plastiques par an. Les capacités industrielles de recyclage sont insuffisantes pour absorber ces volumes. Les recycleurs doivent donc investir lourdement pour augmenter ces capacités. Mais que faire de toute cette granule régénérée, s'il n'y a pas de marché en aval ? En d'autres termes, si les produits neufs n'incorporent pas suffisamment de cette matière recyclée. Par ailleurs, nous assistons à la saturation ou la fermeture des centres d'enfouissement, comme par exemple en Région Sud.

***L**a Feuille de Route de l'Economie Circulaire affiche donc des ambitions audacieuses dans un contexte qui n'est pas préparé à y faire face. Mais n'est-ce pas là le moyen de mettre chacun en face de ses responsabilités pour arriver à sortir de cette équation insoluble ? La FREC est envisagée comme une réponse à cette crise.*

[1] *Sources Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Economie et des Finances*

Bernard Le Moine,
Délégué général

2018 une nouvelle configuration pour les plastiques en agriculture en France

« Le contexte impose de nouvelles responsabilités à l'industrie qui se doit d'y apporter des réponses durables »

***2018** a été une année de transition sur bien des points pour la plasticulture et les plasticulteurs. La fermeture de deux usines de recyclage en Europe, spécialisées dans les plastiques agricoles, le « National Sword » chinois qui a fermé au 1er Janvier 2018 les frontières pour les déchets plastiques industriels et commerciaux en provenance de l'occident (8 millions de tonnes !), avec pour conséquence le transfert de ces quantités sur les maigres capacités de recyclage européennes, ont changé la physionomie de la gestion de la fin de vie de nos plastiques. « Le recyclage en Europe n'est pas en crise! » me disait Ton Emans, président de PlasticsRecyclingEurope, lors du 2019 Plastics Recyclers Show à Amsterdam en avril dernier. En effet, la profession voit affluer des quantités importantes de déchets plastiques propres, faciles à recycler, et peu coûteux. Tout l'inverse de nos plastiques agricoles comme les paillages qui sont très souillés. Confrontés à la concurrence de produits plus attractifs pour les recycleurs, certains de nos plastiques sont devenus orphelins de solutions de recyclage. Oui, le recyclage de nos plastiques agricoles traverse une crise sans précédent ! Toujours collectés, des volumes significatifs sont désormais orientés vers les centres d'enfouissement. Mais le même phénomène se produit pour ces centres : les capacités déjà limitées, deviennent insuffisantes devant l'afflux de ces volumes supplémentaires alors*

même que dans certaines régions des centres ferment ! Cette nouvelle configuration pesant fortement sur les coûts de gestion de la filière, les professionnels sont mis une fois de plus devant leurs responsabilités.

National Sword : une interdiction réelle des importations

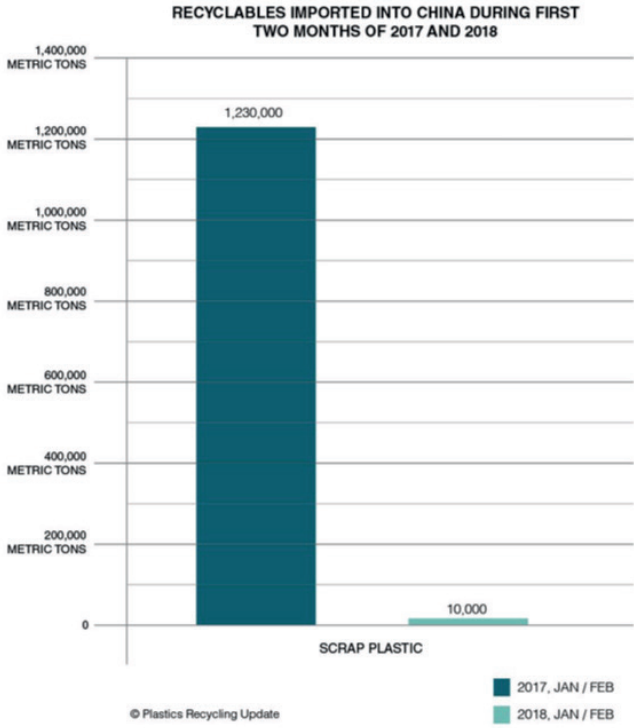

Il est un fait que la société civile est de plus en plus soucieuse de l'impact des plastiques dans l'environnement. Il ne se passe pas de jour sans que paraisse un article ou un reportage à charge sur les plastiques. Certes nos plastiques agricoles ne sont pas directement cités, mais nous devons nous sentir concernés au même titre que tous les autres plasturgistes. Les projets de lois, européens et français, mais aussi espagnol ou anglo-saxons, sont déterminés à faire changer nos habitudes de consommation. Certains plastiques à usage unique seront donc interdits, d'autres, sans solutions de recyclage, seront fortement taxés. Les objectifs sont clairs et tendent vers 0 plastiques à l'enfouissement et 100% recyclés. Notre industrie et nos filières n'ont plus le choix.

L'agriculture française ne peut pas se permettre d'être attaquée de la sorte sur les plastiques qu'elle utilise. Ce produit, désormais indispensable à l'agriculture, apporte de nombreux bénéfices à la production, à l'agriculteur et à l'environnement dont le CPA se fait largement l'écho depuis de nombreuses années. Nos plastiques ne sont pas en première ligne, mais si nous n'y prenons garde, ils seront également concernés à plus ou moins brève échéance.

Ce contexte impose donc de nouvelles responsabilités à l'industrie qui se doit d'y apporter des réponses durables. La conception des nouveaux produits et leur utilisation doivent intégrer leur fin de vie ; aucun produit ne doit rester sans solution, il ne doit plus y avoir de plastique aux champs après utilisation et 100% des volumes mis en marché doivent être récupérés et recyclés. Enfin, pour une économie non plus linéaire mais véritablement circulaire, l'industrie doit intégrer toujours plus de granules recyclées dans les nouveaux produits et devra pour cela repousser les limites techniques au travers de projets R&D d'envergure.

Une dépendance forte à l'exportation des déchet plastiques industriels et commerciaux : l'exemple du packaging

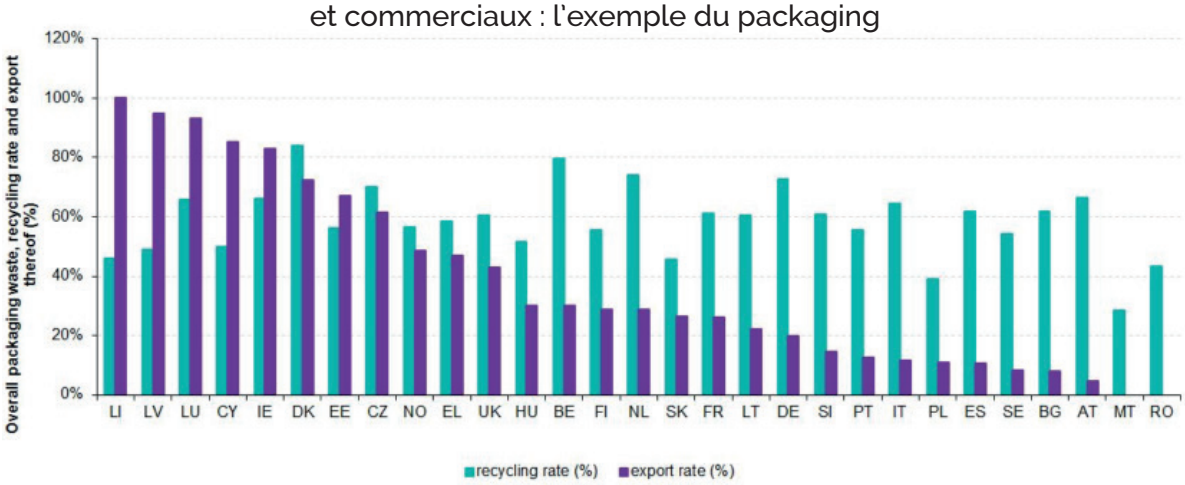

Source: Eurostat

Nous ne sommes pas démunis face à cet ambitieux programme. Nous avons l'avantage d'un fort consensus au sein d'une profession qui s'est très tôt mobilisée, avec de nombreuses actions depuis plus de dix ans maintenant, même s'il reste encore beaucoup à faire. Les réponses apportées sont déjà nombreuses et les industriels ont une vision claire de ce qu'il faut entreprendre dans ce nouveau contexte.

Qu'il s'agisse de la création de la nouvelle filière (GSI[2]) ou la réduction des déchets à la source par le développement des films biodégradables et l'amélioration de la qualité des films agricoles usagés (RAFU), ou des projets visant à leur rendre de la valeur pour les rendre de nouveau acceptables par les recycleurs (Cleanfilms), le CPA est impliqué dans pas moins de 5 projets R&D, pour plus de 600K€ de budget ! Par ailleurs, l'industrie de la plasticulture s'est fixée des objectifs ambitieux d'incorporation de granule régénérée en signant l'engagement volontaire dans le cadre de la Feuille de Route de l'Economie Circulaire.

Face à un univers changeant, parfois hostile, où l'émotion guide plus que la raison, les professionnels de la plasticulture peuvent se prévaloir d'une importante implication depuis de nombreuses années. Les résultats parlent d'eux-mêmes et cette expérience est désormais partagée dans d'autres métiers, comme la pêche, ou d'autres pays. C'est le fruit de la maturité des industriels de la plasticulture qui ont montré qu'ils savent faire ensemble, ce qu'ils ne peuvent pas faire tout seuls.

[2] *Gaines Souples d'Irrigation*

Luc Sytsma,
Trésorier du CPA

Le CPA en première ligne

« La meilleure réponse au « plastique bashing » reste une information constante sur la raison d'être et l'utilité du plastique en agriculture »

C'est donc sur plusieurs fronts que sont mobilisés les plasticulteurs. Réunies dans le CPA, les actions sont nombreuses. Depuis 10 ans maintenant, le CPA suit une stratégie qui vise à répondre aux interrogations de la société.

La meilleure réponse au « plastique bashing » reste une information constante sur la raison d'être et l'utilité du plastique en agriculture. Toutes les communications du CPA poursuivent cet objectif en expliquant que le plastique joue un rôle essentiel dans la réduction de la consommation d'intrants tout en améliorant la qualité de la production agricole, les quantités produites et son impact environnemental. Indispensable aujourd'hui, il le sera plus encore demain pour faire face aux besoins alimentaires croissants d'une population mondiale en augmentation. La Charte 100% APE, le Magazine Plasticulture, les différentes interventions du CPA dans les colloques et séminaires, auprès de la presse, les

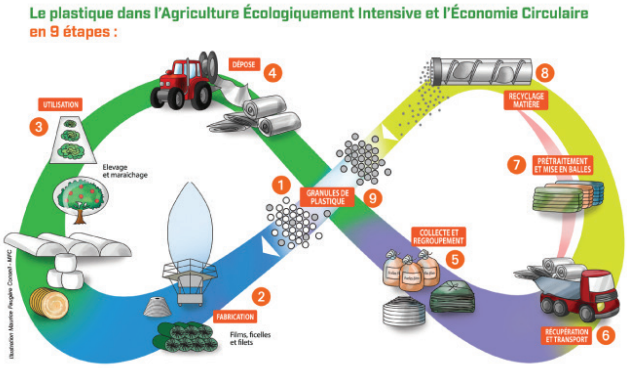

diaporamas et vidéos sont autant de supports qui concourent à mieux faire connaître nos produits et permettent de souligner la responsabilité et le fort engagement environnemental des plasticulteurs.

***L**es résultats des filières parlent d'eux-mêmes. Que dire des metteurs en marché qui, à 98%, ont rejoint la filière APE pour contribuer à la gestion de la fin de vie des produits qui sont mis en marché ? C'est un résultat sans équivalent en Europe. En 2018, près de 85 000[3] tonnes de plastiques ont été utilisés en France métropolitaine. Que dire également des 60 000 tonnes collectées par Adivalor ? Compte tenu des volumes traités hors filière, du réemploi ou des quantités restant sur l'exploitation d'une année sur l'autre en attente d'enlèvement, on peut considérer que 70% des plastiques utilisés en France ont leur solution de fin de vie. Mieux encore, 80% des films collectés sont effectivement recyclés et trouvent une seconde vie dans de nouveaux produits. Nous faisions mieux les années précédentes avec un taux qui dépassait les 95%. Mais la crise est passée par là et nos recycleurs se sont détournés de certains de nos produits, plus difficiles à recycler, qu'il a fallu orienter en centre d'enfouissement[2].*

***D**ans ce contexte de crise, les difficultés ne manquent pas. Pour faire face au défi de consolidation de ces bons niveaux de réalisation, pas moins de 900 K€ (+16%) de plus auront été consacrés à la gestion de fin de vie en 2018. En 2019, il faudra consacrer 1,6M€ de plus. Cette hausse est consécutive d'une part à l'augmentation constante des quantités collectées (hors paillage), notamment dans l'élevage où les collectes ont fortement progressé dans l'ouest, premier gisement national. D'autre part, la crise du recyclage a supprimé les ressources tirées de la valorisation positive apportée par les recycleurs sur la plupart des produits. Enfin, la mise en enfouissement des produits qui ne sont actuellement pas acceptés au recyclage, les opérations de stockages intermédiaires qui attendent que les sites de recyclages soient désengorgés, provoquent une augmentation forte des coûts logistiques et, par voie de conséquence des besoins financiers de la filière.*

***M**algré ces difficultés il n'y a pas de remise en cause la de l'organisation en filière nationale, volontaire et structurée. Chacun est bien conscient que l'absence de filière serait pire que le mal. A cet égard, il faut remarquer que les pays sans filières nationales ont subi de plein fouet la crise et dans bien des cas les collectes ont été arrêtées, laissant les agriculteurs sans solutions. En France, la filière a parfaitement joué son rôle de tampon et les difficultés ne se font sentir que progressivement ; les agriculteurs bénéficient toujours des services de la filière, même si on assiste à une augmentation des coûts ou des délais d'enlèvement qui ont pu se rallonger du fait de la saturation des sites de recyclage.*

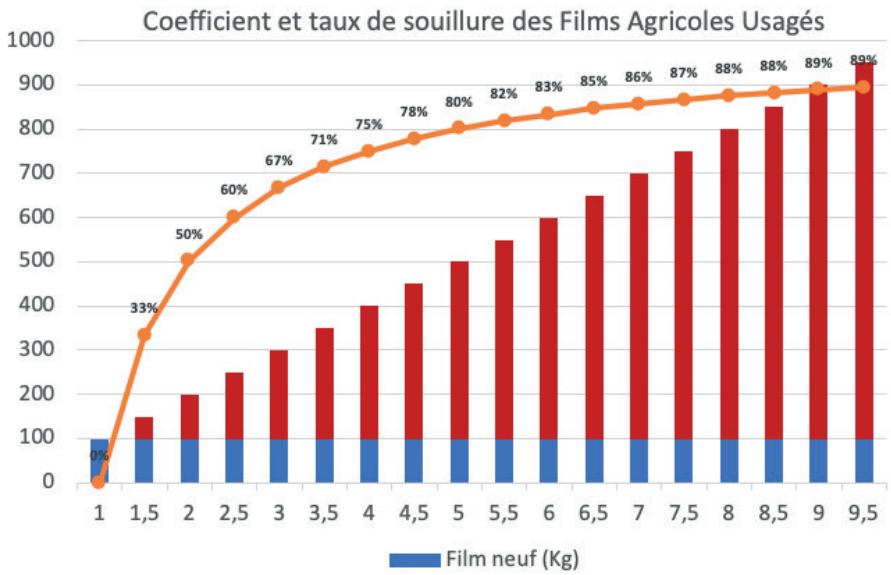

Source : Adivalor

Il est un fait certain : La gestion de la fin de vie est bien devenue un impératif qui s'ancre dans l'esprit de tous les acteurs, à tous les maillons de la chaine. Les quantités collectées continueront d'augmenter et avec les besoins financiers. A terme, le produit neuf supportera l'intégralité de la gestion de sa fin de vie. L'accès à la filière est garanti à tous les agriculteurs qui ont utilisé des produits contributeurs.

Face à cette situation, il est nécessaire de conforter la filière pour assurer sa pérennité. La situation actuelle exige une accélération dans les actions engagées, dans la continuité des plans d'actions déjà lancés depuis 2014.

Le premier axe est une action forte sur la réduction de coûts. Tout d'abord en réduisant les déchets à la source. Pour le même volume de plastique collecté, on cherche à diminuer le volume total collecté, et à transporter, en diminuant le taux de souillure à la dépose. C'est l'objectif du programme RAFU qui apporte ses premiers résultats ; 2 machines de série ont été utilisées sur la carotte en 2019 et leur performance technique a permis de diviser par deux le volume collecté et de générer une économie pour l'exploitant de 80 à 150€ / ha selon la configuration. Ce programme va s'accélérer en 2019 sur l'échalote, le melon, la salade et la pomme de terre. A terme, ce sont 2 à 4 000 tonnes de souillure en moins à collecter par la filière ! Il permettra de proposer aux recycleurs des produits mieux valorisables car moins souillés et répondant mieux à leurs exigences techniques. Le second axe concerne le développement des films biodégradables. Ils connaissent une progression de plus de 25%. Le renchérissement des coûts post utilisation des films conventionnels rend les biodégradables réellement compétitifs. Le CPA tient à disposition des techniciens un comparateur de coûts leur permettant d'évaluer très précisément les différentes solutions sur toute la chaîne de valeur. Oui, le biodégradable est plus compétitif de l'ordre de 10 à 15%. Pour la filière, 500 tonnes de films biodégradables en plus, c'est de nouveau 2 000 tonnes de films usagés en moins à traiter !

Enfin, si l'on veut assurer les conditions pour un retour au 100% de plastique recyclé, il est nécessaire de proposer des produits usagés propres aux recycleurs. C'est l'unique façon de rendre de la valeur au déchet. Adivalor a lancé début 2019 le programme « CleanFilms » qui vise à intégrer dans la filière le broyage et le lavage des films très souillés. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé et plusieurs dossiers sont à l'étude. Il est réconfortant de voir que nombreux sont les opérateurs qui réfléchissent pour trouver les solutions à ce qui est un double défi, technique et industriel. Réponse en 2020. La route est longue, semée d'embûches. Mais le travail de la filière, d'Adivalor et du CPA, permet d'en avoir une claire vision et de se préparer au mieux pour chacune des étapes.

Plus que jamais, le CPA continuera de soutenir les initiatives améliorant l'efficacité de la filière, pour qu'incontestable par ses résultats, elle puisse poursuivre son développement en filière volontaire qui lui garantit sa gestion autonome par les professionnels qui la composent. Le second axe est financier. Depuis la création de la filière, il a été nécessaire d'ajuster ses ressources à ses besoins financiers liés à l'accroissement des volumes collectés mais aussi aux difficultés conjoncturelles. Ainsi, les écocontributions appliquées sur les produits neufs, augmenteront progressivement pour les 3 années qui viennent. Le CPA et Adivalor sont tout entiers mobilisés pour freiner cette évolution dictée par les conditions de marché, mais les exigences sont claires : nous devons soutenir la filière à court terme pour la conforter sur le long terme. C'est pourquoi notre, votre filière, s'inscrit parfaitement dans le schéma de la « FREC » dont le déploiement augmentera la demande en granule recyclée et nous ramènera de la sérénité

Volumes mis en marché 2018 par filière (T)

Films serres	*5 400*
Films Maraichage	*10 100*
Films Elevage	*40 900*
Ficelle	*15 700*
Filets balles rondes	*10 300*
Filets paragrêle	*1 000*
Total	***83 400***

[1] Films, ficelles, filets
[2] ISDND Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LES COMPTES

COMPTE DE RÉSULTATS

Les résultats 2018 restent sur la lancée de 2017 avec une forte progression des rentrées due à des augmentations importantes des écocontributions, laquelle est plus que compensée par la hausse des coûts de collecte due pour une part à la progression des collectes, surtout en élevage, mais surtout à une accumulation de facteurs externes : baisse drastique des soutiens obtenus des recycleurs, forte poussée des enfouissements, hausse des coûts de transport liée à la politique fiscale. La situation est cependant moins inquiétante qu'on aurait pu le craindre du fait de la baisse significative de la collecte des films de paillage en réaction aux nouvelles conditions de reprise d'Adivalor.

COMPTE DE RÉSULTATS CPA	31/12/2018	31/12/2017	Var K€	Var %
Ventes de marchandises	-0,5	14	-15	
Production vendue, biens	0	1	-1	
Production vendue, services	7484	6432	1052	16%
Chiffre d'affaires net	**7484**	**6447**	1036,5	**16%**
Production stockée	0	0	0	
Production immobilisée	0	0	0	
Subventions d'exploitation	29	3	26	
Reprise amortissements, provisions	1	8	-7	
Autres produits	18	0	18	
Total produits d'exploitation (I)	**7532**	**6458**	**1073,5**	**17%**
Autres achats et charges externes	6938	6027	911	15%
Impôts et taxes	22	13	9	69%
Salaires et charges sociales	492	330	162	49%
Dotation amort. Dépréciation et provisions	34	25	9	36%
Autres charges	10	0	10	
Total charges d'exploitation (II)	**7496**	**6395**	**1101**	**17%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**36**	**64**	**-27,5**	**-44%**
Total produits financiers (V)	**4**	**4**	**0**	**0%**
Total charges financières (VI)	**0**	**0**	**0**	
RESULTAT FINANCIER	**4**	**4**	**0**	**0%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**40**	**68**	**-27,5**	**-41%**
Total produits exceptionnels (VII)	0	0	0	
Total charges exceptionnelles (VIII)		2	-2	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**-2**	**2**	
Impôt sur les bénéfices (X)	7	15	-8	
BENEFICE OU PERTE	**33**	**51**	**-17,5**	**-35%**

Dans ces conditions une revalorisation significative des écocontributions est indispensable, en particulier pour revenir à un niveau de provision pour exercice décalé en ligne avec les volumes mis en marché et qui seront collectés en année N+1 ou N+2.

Les coûts de structure ont progressé légèrement en lien avec les événements exceptionnels comme le Congrès du CIPA, avec quelques dépenses non budgétées. Ceux-ci sont donc logiquement en baisse dans le budget 2019.

BILAN	**31/12/2018**	**31/12/2017**	**Var K€**	**Var %**
Immobilisations nettes	83	74	9	48%
Avances et acomptes	7	15	-8	150%
Clients	1551	1253	298	5%
Autres créances	1588	912	676	84%
Disponibilités	2891	2778	113	33%
Charges Constatées d'Avance	31	1	30	
Total Actif	**6151**	**5034**	**1117**	**20%**
Capitaux propres	383	350	33	17%
Provisions R&C	46	40	6	25%
Dettes financières	14	116	-102	-29%
Avances et acomptes	5	10	-5	100%
Fournisseurs	1206	139	1067	11%
Autres créances	306	199	52	70%
PCA	4191	55	66	21%
Total Passif	**6151**	**5034**	**1117**	**20%**

BILAN

Le bilan conserve la même structure et les immobilisations progressent du fait du programme RAFU qui a conduit le CPA à acheter plusieurs machines en vue de faciliter leur adoption. Une fois les pratiques RAFU généralisées, celles-ci seront revendues. Les immobilisations immatérielles augmentent dans le cadre du déploiement d'un nouveau système informatique.

Le passif, pour sa part, reste essentiellement constitué des engagements envers Adivalor et des provisions pour exercice décalé alors que l'actif est constitué de dettes liquides sur les contributeurs et sur l'état pour la TVA.

2018 : LES FAITS MARQUANTS

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, NOUVEAU PARADIGME DE L'INDUSTRIE PLASTIQUE

La France a décidé de s'engager résolument dans une économie 100% circulaire, avec notamment l'objectif de tendre vers 100% de plastique recyclé sur tout le territoire, d'ici 2025. Le Gouvernement a construit, en concertation avec les parties prenantes, une feuille de route sur l'économie circulaire qui permettra de progresser rapidement vers les objectifs ambitieux du plan climat en matière d'économie circulaire.

La mobilisation de la plasticulture est nécessaire pour concrétiser cette volonté et permettre le développement industriel et commercial des produits contenant des matières plastiques recyclées.

Le Gouvernement a souhaité que cette mobilisation se concrétise, fin juin 2018, par des engagements volontaires par filière avec des objectifs d'incorporation de matières premières recyclées. Dans ce cadre, un travail spécifique aux plastiques a été mené au sein de différents groupes de travail dont un des axes importants porte sur l'incorporation de matière plastique recyclée dans le secteur du plastique agricole. Il a été demandé aux entreprises de prendre des engagements d'incorporation de matière plastique recyclée. Les principales résines concernées sont le polyéthylène (PEBD, PEHD), le polypropylène (PP), et les autres résines (acryliques polyamides). Le CPA peut faire valoir ses nombreux engagements et réalisations déjà pris ces dernières années. Il a donc paru légitime que l'industrie de la plasticulture puisse aussi remettre ses propres engagements. Ainsi, l'industrie de la plasticulture s'est engagée à incorporer jusqu'à 25% de granule recyclé dans les nouveaux produits. C'est un engagement fort, compte tenu des caractéristiques techniques demandées aux plastiques agricoles. Cela nécessitera le lancement de nouveaux projets R&D sur lesquels les transformateurs se penchent déjà.

CEPP : LES PLASTIQUES, DES PRODUITS D'AVENIR POUR FAIRE BAISSER L'USAGE DES PHYTOSANITAIRES

Les CEPP – Certificats d'Economies de Produits Phytosanitaires – existent depuis maintenant 2008, avec l'ambition de diviser par deux la consommation française de produits de traitement des plantes d'ici 2025.

C'est un défi ambitieux dans la mesure où cet objectif exige des industriels et des agriculteurs de revoir complètement leurs méthodes de travail. Dans cette optique les alternatives au produits conventionnels voient leur intérêt augmenter, dont les plastiques agricoles, comme solution primaire ou en appui à d'autres techniques.

Deux fiches CEPP reposant sur l'utilisation de produits plastiques ont déjà été publiées : filet anti-insectes alt-carpo et paillage et d'autres sont en préparation.

Enfin, de nouveaux produits sont en cours de développement ou de déploiement pour répondre à la demande des agriculteurs, comme des filets anti-pluie en arboriculture qui évitent la tavelure et les maladies telluriques.

Bien entendu, la conception de ces nouveaux produits inclut une gestion facilitée de la fin de vie de façon à réduire le coût de dépose et faciliter le recyclage après la collecte.

LE CONGRÈS CIPA

En prenant la responsabilité du secrétariat général du CIPA en 2015, le CPA avait accepté d'organiser le congrès 2018. Celui-ci a eu lieu fin mai à Arcachon, avec plus de 250 congressistes venus de 35 pays, pour 50 interventions. Ce congrès marquera l'histoire du CIPA, dans la mesure où il a ouvert les thèmes de réflexion à la gestion de la fin de vie des plastiques agricoles. Plasticulture 2019 nous présente les thèmes abordés et les « ISHS ACTA » en cours de publication nous retranscrivent fidèlement l'intégralité des interventions.

Le CIPA remercie particulièrement les partenaires et les sponsors du congrès : BASF SE, Groupe Barbier, RPC PBI Agriculture, Groupe A. Alvarez, Novamont, RKW SE, Clariant, Exxon Mobil, Plastika Kritis, Adivalor, APE Europe, EPRO, CPA, Rivulis, Invénio, Fermes Larrère, Ets Guilhem, la Région Nouvelle Aquitaine. Ils ont permis de faire de cette manifestation un succès et contribué au rayonnement du CIPA et de la plasticulture.

REMISE DU RAPPORT PECHPROPRE

En juillet 2018, le CPA a remis à la Coopération Maritime ses recommandations pour la gestion de la fin de vie des filets de pêches. Le rapport remis recommandait, dans le cadre d'une initiative collective volontaire la mise en place d'une filière nationale gérée par les professionnels eux-mêmes. Cette étude a permis au monde de la pêche d'établir un diagnostic précis de la situation, au moment même où le projet de loi de la Feuille de Route de l'économie Circulaire fait état des filets de pêche.

PECHPROPRE

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Elsa Vinuesa,
Chargée de mission R&D du CPA

« Les projets R&D doivent nous permettre de diminuer de l'ordre 2 à 4 000 tonnes la souillure collectée avec les PAU »

L'activité recherche et développement n'a jamais été aussi importante de toute l'histoire de notre association. Le CPA est engagé dans 5 projets R&D, représentant un budget global de près de 600K€ sur 3 ans. Ces projets menés doivent nous permettre à terme de diminuer la quantité de souillure collectée avec les plastiques usagés de l'ordre de 2 à 4 000 tonnes et ainsi générer des économies pouvant aller jusqu'à 600K€ par an pour les agriculteurs et la filière :

1. RAFU II 2016-2019

Les équipements développés par Invenio sur la carotte sont maintenant opérationnels, deux machines neuves ont été achetées. Cette technologie est désormais adaptée pour l'échalote et devrait être opérationnelle pour la campagne de l'été prochain. Pour le melon, les essais 2018 ont été concluants et plusieurs équipements seront utilisés à l'été. De plus, le développement a été lancé sur la pommes de terre avec des résultats attendus avant l'été.

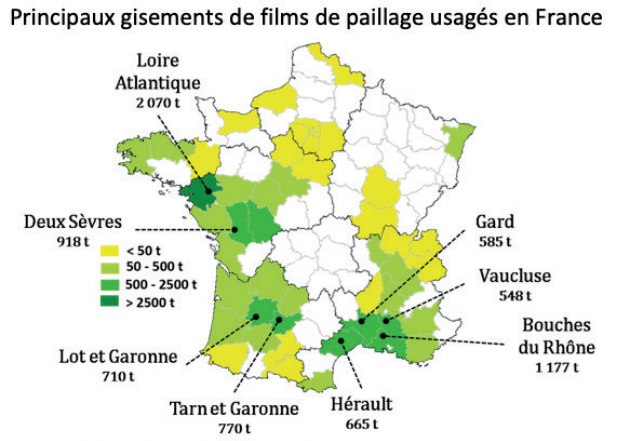

2019 sera la première année où nous pourrons mesurer les premières baisses de volumes collectés du fait de RAFU. En ce sens, elle marquera une étape dans l'histoire de la filière.

2. RAFU Région Sud

RAFU Région Sud est une prolongation de RAFU II, focalisé sur la réduction du taux de souillure sur la culture de la salade sous serre et sur l'asperge. Il bénéficie du soutien de la Région Sud et de l'Adème PACA. Il est porté par l'APREL, en collaboration avec le CPA, Invenio et Adivalor. Lancés en 2018, les premiers essais devraient avoir lieu à l'automne 2019.

Test sur RAFU salade (Source CPA)

Les défis techniques relevés par RAFU : localiser et éliminer la souillure présente sur les films

Cultures	Problématique	Coefficient de souillure		
	Souillure	Actuel	Objectif	Résultat
Echalote	dessus et dessous	> 3,5	2	1,7*
Carotte	dessous et humidité	> 3,5	2	1,5
Melon	dessus	> 3,5	2	1,5*
PdT et Solarisation	dessous	> 3,5	2	en cours
Salade sous abri	dessus et dessous et inter-rang étroits	> 7*	2	1,8*
Asperge	Ourlets à vider	en cours	2	en cours

*résultat provisoire (Source CPA)

3. Paillages biodégradables

a) Biodom. C'est un projet en trois parties, portant sur 3 ans, soutenu par le Ministère des Outre-Mer et porté par le CPA en partenariat avec les départements de la Guadeloupe (CdA et INRA) et de la Réunion (Armefhlor,CdA, Qualitropic). Biodom I (2018) a été prolongé jusqu'en juin 2019, et nous finalisons Biodom II avec le MOM. Biodom II sera élargi à l'INRA de Montpellier et à Bourbon Plastique. BASF, Barbier et Novamont sont partenaires du projet avec le CPA.

b) IPAC. A l'initiative de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, le projet IPAC vise à lever les réticences des agriculteurs et des distributeurs sur l'utilisation des films biodégradables. Le CPA a été sollicité pour accompagner le projet qui est également soutenu par la Région Sud et l'Adème. Démarrage en 2019

c) Culture du melon. Un projet est en cours de montage, visant à développer un paillage clair sur le melon.

4. CLEANFILMS

Devant la dégradation de la situation du recyclage, il est maintenant impératif d'intégrer, dans la filière, la gestion du broyage et du lavage des films les plus souillés, afin de restituer, aux recycleurs, des films propres. Ce projet, qui vise à rendre de la valeur au déchet, permettra de surcroît d'installer, dans la pérennité, la filière pour cette catégorie de films et d'arriver à l'objectif fixé par le projet de loi de la FREC à 100% recyclés.

Tout récemment, les services de la DGPR se sont montrés ouverts à une prorogation de l'accord-cadre ministère-Adivalor, pour une période 2 à 3 ans supplémentaires, sous réserve :

- Que le plan de redressement concernant la collecte et le recyclage des films agricoles soit confirmé dans ses actions, notamment la création d'une unité de prétraitement des films de paillage (Projet CLEANFILM), qui garantit, du point de vue des pouvoirs publics, un retour au 100% recyclage pour les films agricoles.

- Que les objectifs de collecte et de recyclage des autres programmes soient réévalués.

Grâce à l'investissement des équipes d'Adivalor, du CPA et à la collaboration des partenaires techniques, les programmes respectent le calendrier prévu.

Charte 100 % APE

« L'engagement des plasticulteurs responsables »

Avec 91 signataires au 31 décembre 2018, la Charte 100 % APE continue de se développer et de structurer la réponse des plasticulteurs aux légitimes questions que la société pose sur l'utilisation responsable du plastique en agriculture.

La Charte évolue également pour intégrer toujours plus l'intégralité du cycle de vie du produit, y compris l'incorporation de plastique recyclé dans les produits neufs. Ce développement attire de nouveaux signataires qui adhèrent à la démarche complète et responsable de la profession.

LES SIGNATAIRES de la charte 100% APE

- A2Z Distribution SARL
- Actura
- Adivalor
- Agrial
- Agrinova SRL
- AgriNovatex France
- Agripolyane
- AIM *(Association Interprofessionnelle du Melon)*
- ANPP *(Association Nationale des Producteurs de Pommes-Poires)*
- APCA *(Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)*
- Arterris
- Aspla Plasticos Espanoles
- Asqual
- Aventel France SAS
- Axereal
- BASF SE
- Bruno Rimini Ltd
- Cantagri SARL
- Carottes de France
- CGAO
- Caudal
- COFRA
- Coop de France
- Corderies Tournonaises
- Cordex
- Coveris Flexibles Austria GmbH
- CPA Serre
- CR Distribution
- Duo Plast Sas
- Elipso
- Emis France
- Ensilea SA
- Europlastic SARL
- Fédération française de la Plasturgie et des Composites
- Filpack Protection SAS
- FNA *(Fédération du Négoce Agricole)*
- FNCUMA *(Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)*
- FNEDT *(Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires)*
- FNPF *(Fédération nationale des Producteurs de Fruits)*
- FNPL *(Fédération Nationale des Producteurs de Lait)*
- FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)
- Granger Frères
- Groupe Armando Alvarez
- Groupe Barbier
- Groupe Plastika Kritis
- Groupe TEB *(Vitis Valorem)*
- Guérin Plastiques
- Hélios Italia srl
- IDMAT
- IFIS S.p.A.
- Interfol AG
- Invénio
- ISHS *(International Society for Horticultural Science)*
- JBS Joachim Behrens Scheessel Gmbh
- Juta a.s.
- Karatzis SA
- Légumes de France
- MDB Texinov.SAS.
- NaanDanJain
- NATEA
- Netafim
- Novamont France
- Oerlemans Plastics B.V.
- Partenia SARL
- PHP-Philippe SAS
- PlasticsEurope
- Polifilm Extrusion GmbH
- Propulso
- Reyenvas
- Rivulis
- RKW Agri GmbH
- RKW Hyplast Nv
- RPC BPI Agriculture Ardeer
- RPC BPI Agriculture Edmonton
- RPC BPI Agriculture Zele
- Silostop
- Solplast
- Sotrafa
- Tama France
- Tecfil SA
- Terrena
- Terres du Sud
- Tesrete SRL
- Trioplast France SAS
- UNIFA *(Union des Industries de la Fertilisation)*
- Union Invivo
- Vélitex SAS
- Vital Concept SAS
- WBV Eselgrimmp GmbH & Co.kg AG

ORGANIGRAMME DU CPA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Fonction	Entreprise
Paul CAMMAL	Président	Membre associé
Serge VASSAL	Vice-Président délégué	GROUPE BARBIER
Eve CANTIN	Vice-Présidente	CANTAGRI
Luc SYTSMA	Trésorier	UNION INVIVO
Vincent SCHIEBER	Administrateur	INVENIO
Jean-François ABRAHAM	Administrateur	TAMA France
Sotiris DROULIAS	Administrateur	PLASTIKA KRITIS
Thierry GAUCHET	Administrateur	TRIOPLAST France
Jean-Pierre JOUET	Président d'honneur	
Yvon LE CALLONEC	Administrateur	RKW AGRI Gmbh
Hervé MILLET	Administrateur	PLASTICSEUROPE
Andrés GARCIA DE TUNON	Administrateur	Groupe Armando Alvarez
Christophe DOUKHI DE BOISSOUDY	Administrateur	NOVAMONT France
Philipe BAIL	Administrateur	GUERIN PLASTIQUES
Olivier DE BEAUREPAIRE	Administrateur	BASF SE

LE BUREAU

Nom	Fonction	Entreprise
Paul CAMMAL	Président	Membre associé
Serge VASSAL	Vice-Président délégué	GROUPE BARBIER
Eve CANTIN	Vice-Présidente	CANTAGRI
Luc SYTSMA	Trésorier	UNION INVIVO

ABSTRACT: 2018 a year of transition

NATIONALY

The main subject of 2018 was the extension of the recycling crisis in Europe following the China National Sword ban on importation of dirty waste. The APE collecting scheme had been confronted with the loss of recycling capacities, both by closure of dedicated plants and eviction of others that now prefer cleaner material like post-consumer plastics, previously exported.

In this context, the CPA, with the help of Adivalor and the support of collection points – which we want to thanks a lot for that – had to face huge logistics problems. The congestion of baling and storage units required the creation of intermediary storage fields and the dump of the majority of the collected mulch film, increasing the cost of the system and enlarging the delay of picking in the collection points.

To face the challenge of maintaining the scheme running the CPA and Adivalor have took several decisions of short, middle and long-term impact: increase of the ecocontribution levels, changes in the collection conditions and launch of new R&D programs like CleanFilm, RAFU II and dissemination of biodegradable film use. In addition, a strong commitment had been taken for the inclusion of recycled plastic in the new products in order to offer commercial outlets to the UAP we collect.

To ensure the success of the recovery plan for the scheme, a lot of communication work had been done to inform distributors and farmers of the situation and the measures taken to overcome it.

INTERNATIONALY

The main event of 2018 was the XXIst CIPA Congress in Arcachon, with delegates of all over the world. For the first time in an international congress the plastic end of life had been addressed as such, showing the responsibility of the profession.

The other important topic was the launch of the European Plastic Strategy in which the CPA and APE Europe are involved in defence of the plasticulture industry. Answer to the demand of public opinion and authorities will be one of the challenges of 2019.

PLASTICULTURE

Fort de ses 105 pages, le numéro 138 de Plasticulture montre une belle vigueur. Confirmant le succès d'estime rencontré par la nouvelle formule, cette édition fait encore un saut qualitatif qui semble témoigner d'un certain regain d'intérêt de la part de nos confrères plasticulteurs étrangers, asiatiques en particulier, qui laisse espérer une renaissance durable de cette plateforme internationale d'échanges techniques et scientifiques.

N'hésitez pas à vous abonner…
Si ce n'est déjà fait.

SOMMAIRE

> EDITORIAUX - 2
> Editorial - 3
Pr. Yan Changrong
> Le mot de l'éditeur - 4
Bernard Le Moine
> A LA UNE - 5
- Tempête sur les plastiques / Bernard Le Moine
> PLASTICULTURE - 7
- La plasticulture européenne confrontée à la crise du recyclage : actualité de la gestion des plastiques agricoles usagés 10
- Entretien : La collaboration entre l'ISHS et le CIPA / Prof. Dr. Yüksel Tüsel 11
- Le marché chinois de la plasticulture / Dr. Li Zhen 13
> RECHERCHE & DEVELOPPEMENT - 17
CAHIER SPECIAL CONGRES ARCACHON 2018
- Les défis de la Plasticulture / Bernard Le Moine 19
- Biodégradables : synthèse des travaux / Olivier de Beaurepaire 21
- Économie circulaire, éco-conception et plasticulture / Jan Bauer 22
- Une nouvelle technologie pour la production végétale : le filtrage optique / Séverine Lemaire 23
REVUE DES INTERVENTIONS - 25
• Situation de la plasticulture
Hello Castellon
• Production végétale
Pr. Antonio Bliska
• Cultures protégées
Pr. Juan-Carlos Diaz-Perez
• Journée technique
Alberto Stavisky
> LES ENTREPRISES COMMUNIQUENT - 31
> VIE DU CIPA - 33
• Un nouveau président
• Les plasticulteurs chinois découvrent la France
• Le CIPA à Istanbul pour le 31e congrès de l'ISHS
• Séminaire international de plastiques en agriculture au Chile
> FICHES TECHNIQUES - 37
- L'incorporation de la granule régénérée, l'exemple de la bâche d'ensilage / Thierry Gauchet 39
- L'évolution des normes de plastiques agricoles applicables en Europe / Gérard Pichon 41
> LIBRE PAROLE - 45
- La plasticulture : des solutions pour une agriculture propre et efficace / Xavier Ferry 46
> SALONS - 84
> LIVRES - 05
> ABONNEMENT - 2

PLASTICULTURE 136
EDITED BY/ EDITÉ PAR CIPA International Committee for Plastics in Agriculture
& CPA Comité français des Plastiques en Agriculture 125, rue Aristide Briand - 92300 Levallois Perret France + 33 (0)1 44 01 16 49
EDITORIAL DIRECTION / DIRECTION DE L'EDITION CIPA &CPA
EDITTING COMMITTEE / COMITÉ DE RÉDACTION
Paul Cammal, Bernard Le Moine, Olivier de Beaurepaire, Blanca de Arteche, Bertrand Figuier
PUBLICATION DIRECTOR / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Paul Cammal, Chairman / Président CIPA/CPA
EDITOR / DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Bernard Le Moine, executive manager / délégué général CIPA/CPA

www.cipa-plasticulture.com/plasticulture-magazine

Agriculture Plastique Environnement

PLASTICULTURE
125, rue Aristide Briand
92 300 Levallois Perret
www.plastiques-agriculture.com
www.plasticulture.com

Xavier Ferry
Assistant au Délégué général
01 44 01 16 11
06 75 44 40 08
x.ferry@plastiques-agriculture.com

CPA
Sonia Leggeri
01 44 01 16 49
s.leggeri@plastiques-agriculture.com

Bernard Le Moine
Délégué général
01 44 01 16 49 - 04 91 02 86 42
06 28 05 24 38
b.lemoine@plastiques-agriculture.com

Elsa Vinuesa
Chargée de mission
07 89 28 55 90
e.vinuesa@plastiques-agriculture.com

APE
Sylvie Lacoste
01 44 01 16 54
s.lacoste@plastiques-agriculture.com

61 SOCIETES MEMBRES DU CPA

- A2Z Distribution SARL
- Agrinova SRL
- Agripolyane *(Groupe Plastika Kritis)*
- Asqual
- Aventel France SAS
- BASF SE
- Bruno Rimini Ltd
- Cantagri SARL
- CGAO
- COFRA SAS
- Corderies Tournonaises
- Cordex
- CPA Serre
- CR Distribution *(CPA Serre)*
- Duo Plast Sas
- Emis France
- Ensilea SA
- Europlastic
- Extruline Systems SL *(Caudal)*
- Filpack Protection SAS
- Granger Frères
- Groupe A. Alvarez
- Groupe Barbier
- Groupe Plastika Kritis
- Guérin Plastiques
- Helios Group srl
- IDMAT
- IFIS S.p.A.
- Invenio
- Interfol AG
- ISHS
- JBS Joachim Behrens Scheessel Gmbh
- JUTA a.s.
- Karatzis SA
- MDB Texinov SAS
- NaaDanJain France
- Netafim France
- Novamont France
- Oerlemans Plastics B.V.
- Partenia SARL
- PHP-Philippe SAS
- PlasticsEurope
- Polifilm Extrusion GmbH
- Reyenvas (Groupe Alvarez)
- Rivulis Irrigation SAS
- RKW AGRI GmbH & Co. KG
- RKW Hyplast Nv
- RPC BPI Agriculture Ardeer *(Groupe RPC)*
- RPC BPI Agriculture Edmonton *(Groupe RPC)*
- RPC BPI Agriculture Zele *(Groupe RPC)*
- Solplast *(Groupe Alvarez)*
- Sotrafa *(Groupe Alvarez)*
- Tama France
- Tecfil SA
- Tesrete SRL
- Trioplast France SAS
- Union InVivo
- UPU Industries Ltd
- Vélitex SA
- Vital Concept SAS
- WBV Eselgrimm GmbH & Co.kg AG
- Aspla Plasticos Espanoles *(Groupe Alvarez)*
- Coveris Flexibles Austria GmbH

cpa Comité français des Plastiques en Agriculture

ape France Agriculture Plastique Environnement

Design : Netbuzz / mkasinski@me.com